

ENTRETIEN

economie.union@sonapresse.com

" Nous prenons les mesures nécessaires pour résister et préserver la société "

LA crise sanitaire liée au nouveau coronavirus conjuguée à la chute des cours du pétrole contraint aujourd'hui plusieurs sociétés pétrolières à revoir leurs projets d'investissements. A Total Gabon, une cellule de veille a été mise en place, en même temps que des mesures barrières strictes pour protéger la santé du personnel, assure le directeur général, Stéphane Bassene, dans cet entretien exclusif.

Propos recueillis par Maxime Serge
MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'union. Avec la chute vertigineuse des cours du pétrole, marquée par un baril à 20\$, Total Gabon peut-il maintenir ses investissements prévus au Gabon cette année ?

Stéphane Bassene : Permettez-moi d'abord de revenir sur les raisons de cette chute pour illustrer certains fondamentaux. Nous vivons une double crise : une crise sanitaire d'abord, et une crise économique ensuite.

La crise sanitaire, liée à la pandémie de Covid-19, est une crise globale avec, à ce jour, près de 3 millions de cas enregistrés pour environ 200 000 décès.

Dans de nombreux pays, les gouvernements ont décidé de mettre en place des mesures visant à limiter les déplacements et les rassemblements de personnes, afin de pouvoir contenir la propagation du virus. La mise en place de mesures de confinement pratiquement en même temps partout dans le monde, a causé une chute brutale de l'activité économique, notamment des transports et, par conséquent, de la demande en produits pétroliers. On parle d'une baisse de la demande de l'ordre de 20 à 30%, ce qui est très significatif. Nous nous retrouvons donc dans une situation d'excès d'offre : il y a trop de pétrole sur le marché et pas assez d'acheteurs. A fin avril, le prix du

baril de Brent est tombé à 20 dollars, soit une baisse de 70% par rapport au niveau du début de l'année. C'est une baisse historique.

Dans ce contexte, Total Gabon a mis en place un plan spécifique d'économies, dans le but de préserver l'entreprise et de lui permettre de poursuivre son développement quand le contexte le permettra. Ainsi, pour répondre à votre question, nous ajustons les dépenses d'exploitation, mais également les investissements. Pour le moment, nous allons nous concentrer sur la continuité des opérations de production, tout en donnant la priorité à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs.

De combien allez-vous réduire, en pourcentage, vos investissements au Gabon ?

Au vu des prix de vente actuels du pétrole, nous adoptons une approche encore plus sélective en tenant compte de la situation sanitaire et économique, tout en ayant à cœur de préserver la société et ses projets futurs. Nos investissements seront donc réduits, parfois de manière significative.

Quelles pourraient être les conséquences immédiates et, à long terme, sur l'entreprise si les cours du pétrole continuaient de dégringoler ?

Un prix du baril à 20\$ pendant plusieurs mois constituerait un défi considérable pour l'entreprise. Je pense qu'il y a peu de sociétés pétrolières au Gabon et, d'ailleurs dans le monde, qui seraient capables de résister pendant plusieurs mois à des prix aussi bas. A Total Gabon, nous abordons cette crise sans endettement, ce qui est plutôt favorable. Cela étant, nous sommes impactés tout aussi durement et nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour résister et préserver l'entreprise.

Toutefois, en cas de persistance des cours à la baisse, peut-on envisager un plan social marqué par des licenciements d'ordre économique ? Aujourd'hui, c'est grâce à l'engagement de nos collaborateurs, leur discipline, leur solidarité que nous faisons face à la double crise. Nous

n'aurons pas de résultats sans nos collaborateurs. Il est important de le mentionner et je tiens à les en remercier. Notre priorité est de préserver la santé de nos équipes et d'assurer la continuité des activités.

Nous avons un dialogue qui est constant et permanent avec les salariés et leurs représentants. Nous tenons deux réunions hebdomadaires avec les délégués du personnel. C'est une approche que nous avons prise en cette période difficile, comme dans les périodes plus favorables, pour garder tout le monde mobilisé, dans un esprit de transparence et d'écoute.

A ce stade, des mesures comme le chômage technique ou un plan social ne sont pas à l'ordre du jour. Cela n'exclut pas, qu'à l'avenir, nous soyons obligés d'y avoir recours. Mais aujourd'hui, compte tenu de la situation, ce n'est pas à l'ordre du jour.

Beaucoup d'entreprises ont adopté des mesures pour protéger et sécuriser leurs personnels et leurs installations. Qu'est-ce qui est fait au niveau de Total Gabon ?

Sur le plan sanitaire, nous avons essayé d'anticiper au maximum. Dès le début de la pandémie Covid-19, Total Gabon a pris des mesures afin de protéger ses employés et les personnes travaillant sur ses sites. Ces mesures ont été graduellement renforcées, en fonction de l'évolution de la situation, des décisions prises par la République gabonaise et des recommandations d'institutions comme l'Organisation mondiale de la santé.

Ainsi, pour limiter le risque de contagion, un contrôle d'accès strict à nos sites industriels a été mis en place dès le début du mois de mars. Les opérations non routinières ont été réduites au minimum courant mars. Le télétravail a été déployé début avril pour les postes ne nécessitant pas de présence physique dans les bureaux.

Dès la fin du mois de mars, nous avons décidé que les accès aux sites industriels se feraient après observation d'une période de confinement de 14 jours. Aujourd'hui, c'est la meilleure solution recommandée pour minimiser le risque que des personnes potentiellement contagieuses puissent accéder à nos sites.



Photo: DRY L'Union

Nos collaborateurs, ainsi que ceux des sociétés sous-traitantes qui travaillent avec nous, respectent désormais ces règles. Les personnes en confinement sont logées dans des chambres individuelles, dans de bonnes conditions, au sein des structures hôtelières de Port-Gentil. C'est un confinement strict, avec des contrôles et un suivi médical pendant toute la période. Sur la partie logistique, nous nous sommes également assurés que les mesures de distanciation sociale soient rajoutées au niveau des transports terrestres et maritimes. Pour finir, notre centre médical est un maillon très important dans ce dispositif.

Le chef de l'Etat a lancé un appel à la solidarité en vue de constituer une Banque alimentaire. Plusieurs sociétés se sont déjà illustrées par des donations. Quelle est la contribution de Total Gabon ?

Total Gabon a effectivement entrepris des actions afin de pouvoir contribuer à la lutte contre la pandémie, dans un esprit de solidarité, à un moment où tout le pays est impacté. Deux types d'actions ont été menées à ce jour, en privilégiant les domaines où nous pensons être le plus utiles. Il s'agit de la fourniture de carburant aux structures administratives de lutte contre la pandémie et de la collaboration et du soutien technique au Centre hospitalier régional de Ntchengué à Port-Gentil. Pour ce qui est du carburant, 50 000 litres ont été octroyés par Total Gabon et Total Marketing Gabon en soutien au dispositif national

de veille et de riposte contre le Covid-19. De plus, 10 000 litres ont été réservés au dispositif pour la distribution de l'eau, prévue d'être réalisée dans les quartiers périphériques de Port-Gentil. Enfin, plus de 4 000 litres ont été attribués à la Gendarmerie de la Légion Ouest pour permettre le fonctionnement efficace du dispositif de contrôle aux limites des frontières de l'Ogooué-Maritime. Pour le Centre hospitalier régional (CHR) de Port Gentil, une accentuation de la collaboration médicale s'est développée et un soutien technique a été proposé au directeur et aux services techniques. Les priorités se sont orientées sur les équipements utilisés pour la prise en charge des urgences médico-chirurgicales. Nos équipes ont pu participer à la réfection mécanique des outils de production d'oxygène, de stérilisation, des compresseurs et du traitement de l'air. Des avancées notables sont constatées et permettront aux équipes du CHR de programmer, selon leur cahier des charges, les consommables dédiés à ces activités.

A contrario d'autres grands groupes, pourquoi Total Gabon a-t-il maintenu la distribution de dividendes aux actionnaires ?

Le conseil d'administration de Total Gabon, réuni le 25 mars 2020, a proposé de maintenir la distribution d'un dividende. Pour nos actionnaires, dont fait partie la République gabonaise, cette décision permet le maintien d'un certain niveau de ressources.